

**LA TRADUCTION,  
LA LINGUISTIQUE  
ET LE RAPPORT A LA NORME**

**Par Elias YALA**

Université d'Alger



# LA TRADUCTION, LA LINGUISTIQUE ET LE RAPPORT A LA NORME

---

Elias YALA

Libre, fidèle, technique, littéraire, littérale, adaptative, orale, écrite, facile, difficile, directe, oblique, calquée, neutralisatrice, les qualificatifs ne manquent pas pour désigner la traduction. Si la plupart du temps ils vont par "paire" dessinant en filigrane deux pôles entre lesquels elle oscillerait selon chaque niveau de classement, il est tentant d'essayer de cerner, sous ce foisonnement apparent, la notion de traduction.

Des partisans de la linguistique générale aux défenseurs de la linguistique contrastive, en passant par les disciples de l'énonciation et de la "discourse analysis" et enfin de la Traductologie, rares sont les auteurs qui n'aient pas été amenés à définir la traduction. Nous n'avons pas la prétention de présenter de nouveaux critères, mais il s'agit d'une tentative de mise en ordre que nous proposons ici, afin d'essayer de "dédire" une définition de la traduction qui reflète le plus possible la pratique.

Avant de passer en revue les différents points de vue, il est intéressant de voir comment les dictionnaires définissent la traduction:

Le Grand Larousse Encyclopédique: Action de traduire, de transposer dans une autre langue; résultat de l'action de traduire, ouvrage qui en reproduit un autre dans une langue différente.

Le Grand Robert: 1) Action, manière de traduire. 2) Texte ou ouvrage donnant dans une autre langue l'équivalent du texte original qu'on a traduit.

Le Petit Larousse Illustré: Action de traduire, de transposer dans une autre langue.

Al-Munjid (langue arabe): "explication; ex: traduire une conversation = l'expliquer dans une autre langue"

Il est important de noter que Cicéron mettait déjà en garde depuis plus de 2000 ans de ne pas traduire "verbum pro verbo" mais ce n'est qu'en "1539 que

l'humaniste, lexicographe et traducteur Robert Estienne a lancé le vocable "traduire" (E. Cary, 1963 p 6) suivi l'année d'après par Etienne Dolet qui a introduit les mots "traduction" et "traducteur". Auparavant on "translatait" ou on mettait en "français".

Si nous avons jugé utile de rappeler ce point c'est d'une part, pour attirer l'attention sur l'écart temporel qui sépare cette "vieille pratique" de son "appellation", et d'autre part, pour établir un lien entre la conception de la traduction chez ce théoricien de l'antiquité et les définitions données par l'ensemble des dictionnaires contemporains qui suggèrent que cette opération consiste à substituer de manière "mécanique" des unités lexicales d'une langue à une autre.

Pendant, si on prend la pratique professionnelle comme champ opérationnel de la traduction, c'est-à-dire que si on considère que la finalité de la traduction consiste à "communiquer la pensée d'autrui" il est évident qu'il est exclu d'aborder la traduction comme un acte linguistique, car il est une série d'éléments clairement situés en dehors de la langue des textes et des textes eux-mêmes qu'une approche linguistique traditionnelle ne serait en mesure de prendre en compte.

L'échec de la tentative de Catford "A LINGUISTIC THEORY OF TRANSLATION" (1965) d'élaborer une théorie linguistique de la traduction en est une preuve.

Catford, en définissant la traduction comme "the replacement of textual material by the equivalent textual material..." (1974 p. 20) c'est-à-dire dégageant des correspondances formelles entre les catégories qui occupent la même place dans l'économie et l'agencement des énoncés dans les deux langues n'a aucune chance de se rapprocher de la communication établie par le biais de la traduction ni même des éléments mis en jeu. Il n'arrive même pas à considérer le texte dans son ensemble puisqu'il ne se détache pas du niveau phrastique; de plus il évacue volontairement le contexte: "It should be noted that this, and almost all other examples in this paper, are decontextualized texts: consequently the equivalents given are merely probable (in this case highly probable)..." (1974, p. 27).

La linguistique contrastive, parfois appelée stylistique comparée, n'éclaire pas d'avantage l'acte traduisant même si la méthode comparative peut s'avérer un outil indispensable au perfectionnement linguistique du futur traducteur.

Dans le cadre de la réflexion "théorique" développée dans le célèbre ouvrage "STYLISTIQUE COMPAREE DU FRANCAIS ET DE L'ANGLAIS", Vinay et

Darbelnet définissent la traduction comme étant "le passage d'une langue A à une langue B, pour exprimer une même réalité" (Paris 1977, p. 20).

La comparaison entre le français et l'anglais aux niveaux lexical, grammatical et phrastique, a permis à ces deux auteurs de constater des convergences et des divergences entre les formes et les structures de ces deux langues. A la lumière de ces constatations, les auteurs canadiens ont tenté de formaliser la traduction tantôt comme opération de transcodage (traduction directe), lorsque le mot-à-mot aboutit à "un énoncé correct" (p. 48), tantôt comme équivalence (traduction oblique), lorsque le texte d'arrivée utilise des moyens "équivalents" à ceux du texte de départ.

Cependant, si les conclusions générales d'une analyse comparative de deux langues par le biais de traductions (produits finis), telles que les convergences et divergences stylistiques de l'anglais et du français étudiées par Vinay et Darbelnet, sont à prendre en compte par le traducteur au moment des phases de compréhension et d'expression linguistiques, en revanche elles ne l'aident en aucune manière à franchir les obstacles posés par les compléments cognitifs extralinguistiques.

Dans son ouvrage "LES PROBLEMES THEORIQUES DE LA TRADUCTION" (1963) Mounin s'est longuement interrogé sur la possibilité de traduire "les faits de culture" et "les visions du monde". Considérant la traduction comme un acte linguistique avant toute chose, l'auteur a fini par adopter le principe "d'isomorphisme" puisque, selon lui la traduction doit dire la "même" chose que l'original, oubliant la dévèrbalisation et les autres phases mentales que fait intervenir le traducteur avant de pouvoir restituer un message "équivalent" à celui véhiculé par le texte original, et non la langue du texte original, les langues n'étant pas superposables.

Delisle (1980 p. 90) écrit à ce propos:

" (...) pour expliquer l'opération traduisante dans sa totalité, la linguistique se doit d'aborder l'étude du discours et de ses rapports avec la pensée et les faits de communication"

Ainsi de plus en plus, certains linguistiques font du discours et de la communication leur objet d'étude. C'est le cas des opérations énonciatives et de la "discourse analysis" qui exercent une influence non négligeable sur de nombreux traductologues.

Que "... le traducteur est lié à une situation d'énonciation" (Culioli 1987, p. 7) cela ne fait aucun doute. Mais de là à affirmer "qu'une linguistique /qui/ se donne

comme double objectif: le langage (c'est-à-dire un système de représentation, de référenciation et de régulation avec des opérations et des marqueurs) et les langues (c'est-à-dire des agencements de marqueurs) pourra rendre service pour la compréhension de l'opération traduisante demeure peu probable dans notre conception de la traduction. Car l'approche énonciative demeure une linguistique attachée à des "marqueurs", soit à des éléments formels, alors que la traduction s'effectue au niveau du discours et fait intervenir des compléments cognitifs non explicites et non marqués dans les textes.

La communication courante donnant quotidiennement la preuve de l'existence d'"éléments" de "communication" en dehors de la langue, la linguistique a été "amenée" à intégrer dans le cadre de ses études une branche nouvelle représentée par la sémiolinguistique. Ainsi, Charaudeau (1983, p. 54) dans sa notion de contrat de parole ("l'ensemble des contraintes qui codifient les pratiques socio-langagières et qui résultent des conditions de production et d'interprétation (circonstance de discours) de l'acte de langage" prend en compte les interlocuteurs dans les activités langagières (et la traduction en est une).

Cependant, si les stratégies discursives mises au jour par Charaudeau enrichissent effectivement le domaine de la traduction, son analyse en revanche demeure une analyse de la langue du discours par le biais de marques formelles et de "représentations langagières des expériences qu'ont les individus", c'est-à-dire, un objet "semantico-formel", alors que l'objet de la traduction est le sens (informel et dynamique) à appréhender et à reformuler, ainsi que les mécanismes mentaux ou opérations intellectuelles nécessaires à cette appréhension et cette reformulation.

En affirmant que le sens "c'est quelque chose qui se construit chez un locuteur, et qui se reconstruit chez un auditeur, dans un contexte d'énonciation, au travers de valeurs référencielles..." le sémiolinguiste Bronckart cité par Bastin a effectivement intégré les questions du sens, de la référence, et du discours dans la linguistique mais confirme en même temps qu'on ne s'éloigne jamais de la langue, au contraire on revient toujours aux aspects formels et explicites.

Et le point de vue de la "Discourse Analysis"? "discourse", ici désigne une fois de plus, le texte dont il est fait un traitement, une analyse de type linguistique (d'où les expressions "text-linguistics" et "linguistique textuelle" désignant ce que D. Seleskovitch appelle, non sans ironie, "l'analyse de la "langue" du discours, et pour qui, les critères définitoires de la textualité recensés par Beaugrande et Dressler (1981) à savoir cohésion, cohérence, intentionnalité, acceptabilité, informativité, situationalité et intertextualité, ont connu un succès auprès de nombreux traductologues car ils se détachent du seul cadre linguistique.

Cependant, si les traductologues trouvent un certain intérêt à employer ces paramètres qui leurs servent de balises, de points d'appui concrets pour justifier les équivalences, ces "lois du discours" ne nous disent rien quant aux opérations intellectuelles mises en oeuvre par le traducteur.

Par ailleurs, l'inconvénient de définir l'activité traduisante sous le jour de la "discourse analysis" provient du fait que celle-ci prend pour objet le texte et rien que le texte. Newmark ne définit-il pas l'analyse du discours comme "... the attempt to find linguistic regularities in a discourse?" (1983, p. 115). Alors que dans l'étude de l'opération de traduction, c'est "le traducteur /qui/ doit occuper la place centrale ...." (Lederer, p. 12).

Dès lors on peut dire que tout point de vue qui cherche à définir la traduction par les signes d'une langue, la langue elle-même ou par la mise en oeuvre de cette langue est nécessairement limité et ne peut embrasser l'acte de communication singulier que constitue la traduction. Cette démarche se sert de la traduction pour expliquer le fonctionnement du code de la langue et ne considère pas l'acte de traduction en tant que finalité. Seul un point de vue s'attachant à l'auteur même de cet acte peut prendre la véritable mesure de toutes les opérations mises en jeu par la traduction.

Ce point de vue doit définir la traduction comme un acte d'intelligence destiné à l'accomplissement d'une communication au sens large du terme et seule une démarche plaçant l'homme - le traducteur - au centre de ces préoccupations peut définir cet acte. Car comme l'affirme Arsac (p. 207): "... je ne pense pas que le sens soit dans les mots ou les structures ... Le sens est dans la tête des gens".

L'analogie établie par Arsac avec la "théorie du juke-box" (boîte à musique) mérite d'être citée:

"Le message ne contient pas de sens, il est seulement un déclencheur. Le sens est dans notre tête, et les mots le mettent en jeu, à la façon dont le fait d'appuyer sur les touches A et 6 d'une boîte à musique déclenche une chanson ... La chanson n'est pas dans les touches" (Arsac, p. 227).

L'ensemble de ces éléments conforte davantage notre présupposé théorique et nous amène à considérer la traduction en dehors du seul cadre linguistique.

Si la finalité de la traduction étant comme cité plus haut "communiquer la pensée d'autrui": n'est il pas onopportun de tenter de définir le rapport existant entre la traduction et la communication.

## **Le rapport traduction / communication:**

Ce que nous entendons par communication, n'est pas la communication, certes possible, entre deux interlocuteurs utilisant chacun la langue maternelle pour s'exprimer mais comprenant la langue de l'autre (soit, pour reprendre le jargon professionnel, utilisant respectivement leurs langues A et B pour s'exprimer et se comprendre). La communication pour notre cas, implique l'intervention d'un médiateur: le traducteur qui est chargé d'établir la communication entre deux interlocuteurs parlant chacun dans sa propre langue mais ne comprenant pas la langue de l'autre.

Pergnier (1980, p 58-59) résume de manière claire ce rôle du traducteur (dans le réseau de la communication), aussi, il nous paraît intéressant de le citer pour mieux comprendre la portée de la traduction:

- 1) il n'est pas destinataire du message mais simple récepteur;
- 2) il n'est pas seulement récepteur mais devient lui-même émetteur;
- 3) en ré-émettant le message, il engendre une nouvelle situation d'émission.

d'où le circuit de la communication bilingue (Pergnier 1980, p. 60) ou E = émetteur, O = objet, V = vecteur, D = destinataire, et R = récepteur:

A cet égard, Pergnier (1987, p. 99) établit une différence entre Récepteur, "paramètre de la transmission du message" et Destinataire, "paramètre entrant directement dans la constitution du sens et de la forme du message".

Le traducteur se retrouve en toute logique occuper une place à deux volets: c'est-à-dire se substituer à la fois à l'émetteur et au récepteur.

Cependant, sa substitution à l'émetteur est tributaire d'un "lire" préalable car il est le premier lecteur du texte à traduire. Le traducteur est celui qui "lit" pour écrire, qui "écrit" pour faire "lire" l'auteur qu'il traduit, et "donne à lire" son propre écrit à un lecteur non nécessairement prévu lors de la rédaction initiale. Ainsi se constitue toute une chaîne avec pour pivot le traducteur, tantôt lecteur, tantôt rédacteur où chaque stade est à la fois tributaire des précédents et détermine les suivants: lecteur (émetteur) lui-même le traducteur saura apprécier la nature des difficultés rencontrées et s'efforcera d'aplanir certaines d'entre elles à l'intention de son propre lecteur (récepteur).

C'est cette logique même qui amène Meschonnic (1987, p. 31) à affirmer que "La traduction est le seul mode de lecture qui se réalise comme écriture et ne se réalise que comme écriture". A cet égard nous ne répéterons jamais assez que la liberté du traducteur dans la rédaction constitue une condition de précision.



Mais étudier seulement les spécificités de la traduction écrite ne serait-il pas adopter une perspective limitée par rapport au cadre général de la traduction?

Sans aller jusqu'à partager pleinement le point de vue de M. Garcia-Landa qui fustige "les intellectuels textifiés" assimilant trop rapidement les traducteurs de textes écrits à des "réfugiés" sur la mince couche de la "textosphère" il est tout de même indéniable de reconnaître le rôle de l'oral dans la compréhension de cette opération.

Fondant son observation sur des corpus réels (enregistrement oraux sur bande magnétique au cours de conférences) D. Seleskovitch (1984, p. 308) déclare ceci:

"Nous ... avons procédé à une étude rigoureuse du processus de la traduction, la sortant ainsi de la seule comparaison des langues. Nous voyons dans l'interprétation le modèle de base, la forme élémentaire, de toute traduction de textes, car il n'y a de texte sans message, il n'y a de texte sans auteur et sans présumé, sans éléments cognitifs non explicitement exprimés mais devant être pris en compte"

Avant d'affirmer plus loin que l'interprétation est "plus facile à analyser que la traduction écrite: premier jet, traduction brute ne connaissant ni retouches ni remords, elle est, bien pratiquée, le reflet exact du processus de toute traduction" (1991, p. 6).

En faisant passer l'oral sur l'écrit D. Seleskovitch allait se faire fort de démontrer que les paroles disparaissent pour ne laisser présent à l'esprit du récepteur d'un message que ... le sens dégagé de son enveloppe verbale, et antérieur grâce à l'intervention de la mémoire cognitive et des éléments cognitifs extralinguistiques; les signes s'estompent pour céder la place à un "compris" déverbalisé qui peut alors être réexprimé dans l'autre langue, contrairement à la traduction écrite, qui selon D. Seleskovitch (1984, p. 128) "se prête à ce genre de confusion (entre connaissance des langues et traduction) car le texte, tout le monde peut s'en emparer, tout le monde peut essayer de le traduire, le texte est innocent, le texte est martyr".

Si la description de l'interprétation de conférence permet de faire un rapprochement entre l'écrit et l'oral ne serait ce qu'à travers leur finalité, plus important est le principe rendu manifeste à savoir le processus mental ou cognitif mis en jeu au cours de la traduction et l'existence d'une phase d'interprétation "intercalée" entre la compréhension et la reformulation. On peut dès lors parler de "parcours de compréhension hiérarchisé" ou de "fil conducteur" nécessaire

pour l'appréhension du discours (oral ou écrit), le dégagement de sa logique interne et externe, et pour le repérage de ses étapes successives de raisonnement.

Ce que nous entendons par parcours est défini par les sémioticiens comme ceci:

"Le terme parcours... implique non seulement une disposition linéaire et ordonnée des éléments entre lesquels il s'effectue, mais aussi une perspective dynamique, suggérant une progression d'un point à un autre grâce à des instances intermédiaires. C'est ainsi que nous parlons par exemple... du parcours génératif du discours".

Ce que nous retenons le plus de cette définition est surtout le phénomène "dynamique" d'une part et "d'intermédiaires" de l'autre, confirmés par les propos d'U. Eco (1985, p. 65) pour qui:

"Le texte est un produit dont le sort interprétatif doit faire partie de son propre mécanisme génératif".

Cette mise à l'évidence nous amène donc à dire que le texte en tant qu'objet physique est une tentative de matérialisation d'un vouloir-dire de l'auteur par le biais d'éléments expressifs certains apparents, d'autres suggérés. La structuration physique de ces éléments constitutifs se construit de ce fait autour d'un avant-texte (temporalité, présupposés, lectures etc...) du corps du texte (langue, typographie, titre, blancs, etc...) et d'une suite de texte (références, renvois, allusions etc...).

La compréhension ne sera donc pas le résultat d'une lecture linéaire mais le fruit d'un processus cognitif qui consiste à identifier d'abord des graphismes par rapport à leur couche conceptuelle soumise évidemment à un savoir préalable celui de la langue -, puis les associer aux notions véhiculées par la langue en situation afin d'en dégager les unités de sens, non sans faire intervenir tout un raisonnement logique.

"Comprendre est une découverte qui découle du raisonnement: le connu est relié à ce qui est ignoré par une série d'"analogies" dit M. Lederer.

Il est inutile de rappeler que le traducteur doit avoir la faculté de passer avec facilité de la pleine lecture à une lecture intégrale, d'information, sélective ou tout simplement à une lecture "intelligente" au cours des phases de compréhension et de réécriture.

Le lecteur n'est rien moins que celui qui veut écrire, écrit R. Barthes dans "la théorie du texte". Ainsi le traducteur, une fois la phase de compréhension achevée, doit envisager l'étape de la réécriture. Si comme il a été souligné plus

haut, "le traducteur écrit pour être lu... et pour faire lire l'auteur" aussi la fidélité au sens du texte original et l'adaptation au destinataire final s'imposent comme conditions premières pour le traducteur.

Cependant, fidélité au sens et adaptation ne signifient aucunement un détachement total des aspects linguistiques du texte original car, langue générale, langue de spécialité, terminologie, phraséologie, énonciation, ponctuation, argumentation, et style du texte original, doivent chacun trouver leur "correspondant" dans la "langue-culture" d'arrivée.

De même que la lisibilité doit être la qualité première de la traduction car comme affirme C. Durieux "A quoi servirait une traduction, bien exécutée dans les règles de l'art, si elle n'était pas lue?"

Ainsi la vérification de la conformité du texte traduit au texte original ne doit pas se faire sur la base de dissemblances entre unités lexicales ou grammaticales mais elle doit intervenir sur l'intégralité du texte pour dégager:

1 la concordance interne des deux textes: conformité aux usages de présentation, dénominations, références bibliographiques, homogénéité de la terminologie, des signes et de leur développement.

2 - la cohérence d'ensemble: si le texte traduit constitue une "unité textuelle" et restitue le sens et l'effet de l'original.

Force est de constater que toute traduction est un acte de communication qui doit viser la restitution du sens; les modalités peuvent être diverses pour y parvenir et il est parfois nécessaire de passer par des stades intermédiaires. Lorsque le traducteur est amené à traduire dans un domaine qui n'est pas sa spécialité ou que la réalité décrite par le texte n'est reliée à aucune connaissance antérieure (textes traitant de physique nucléaire ou autre par exemple) la traduction littérale peut être un outil qu'il utilisera par approximation pour se rapprocher du sens véhiculé par le texte. D'autre part, plus le traducteur aura de connaissances sur le sujet à traduire plus il sera libre dans sa reformulation.

Il serait naïf de croire encore aujourd'hui que le texte "technique" est dénué de figures de style. N'écrit-on pas en économie que les prix ont "chuté" pour dire tout simplement qu'ils sont en baisse? ou encore en médecine ne parle-t-on pas de "transplantation" d'organes de la même manière qu'on parle de transplantation de plant d'arbre ou de bouture de plante? De même que les oeuvres littéraires les plus classiques peuvent comporter des notions techniques ou scientifiques désignées par toute une terminologie spécialisée. A cet égard la précision de D. Seleskovitch (1984, p. 10) est des plus pertinentes:

"La plus mécanique des traductions a toujours une part d'interprétation; la plus libre des interprétations comporte toujours une part de transcodage".

A ce stade de l'étude sur la traduction il ne serait pas subjectif de joindre notre voix à celle de ceux qui refusent la "systématisation" (la taxonomie) de la traduction car quelque soit le thème, la forme, le registre ou le critère retenu comme "invariant" la stratégie de la traduction conjugue toujours plusieurs aspects d'un même genre et aucun de ses aspects retenus ne peut former une cloison étanche. Ainsi la traduction est le lieu de rencontre de la liberté avec la fidélité, du littéraire avec le technique, de l'oral avec l'écrit, de la littéralité avec la réexpression etc... car comme affirme D.. Perec:

"Que me demande-t-on, au juste? Si je pense avant de classer? Si je classe avant de penser? Comment je classe ce que je pense? Comment je pense quand je veux classer? (...) Tellement tentant de vouloir distribuer le monde entier selon un code unique (...) Malheureusement, ça ne marche pas, ça n'a même jamais commencé à marcher, ça ne marchera jamais. N'empêche que l'on continuera encore longtemps à catégoriser tel ou tel animal selon qu'il a un nombre impair de doigts ou de cornes creuses".

## **BIBLIOGRAPHIE:**

- ARSAC, JACQUES, "Les machines à penser", Paris, Seuil, 1987.
- BASTIN, G., "La notion d'adaptation en traduction", Thèse ESIT, 1990.
- BEAUGRANDE, R. & DRESSLER W., "Introduction to text linguistics". London, Longman, 1981.
- BARTHES Roland, "La théorie du texte" Encyclopédie Universalis.
- CARY, Edmond, "Les grands traducteurs français", Librairie de l'université, Georgy, Genève, 1963.
- CATFORD, J.C. " A Linguistic Theory of Translation", Londres, Oxford University Press, 1965, (Ed. réimprimée 1974).
- CHARAUDEAU, Patrick, "Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique" Paris, Hachette, 1983.
- CULIOLI, Antoine, "Un point de vue énonciatif sur la traduction: un entretien avec A. Culioli, in le français dans le monde, no spécial, Août/sept Séminaire 1987.
- DELISLE, Jean, "L'analyse du discours comme méthode de traduction" coll. "Traductologie" n° 2 Ed. de l'Université d'Ottawa, 1980.
- DURIEUX, Christine, "Texte, contexte et hypertexte" in Cahiers CIEL, Université de Paris VII, 1994.
- ECO Umberto, "Lector in Fabula" Ed. Grasset; 1985.
- GARCIA-LANDA, M., "Les déviations délibérées de la littéralité en interprétation de conférence", 1978.
- LEDERER, Marianne, "La traduction simultanée: Expérience et théorie" Edition Minard, Paris, 1981.
- MOUNIN, Georges, "Les problèmes théoriques de la traduction" Edition Gallimard, Paris, 1963.
- NEWMARK, Peter, "Approaches to translation" Pergamon Press; Oxford, 1983.
- PERGNIER, Maurice, "Les fondements socio-linguistiques de la traduction", Librairie Honoré Champion, Paris, 1980.
- SELESKOVITCH, Danica & LEDERER, Marianne, "Interpréter pour traduire" coll. Traductologie n1, Didier Erudition, Paris, 1984
- SELESKOVITCH, Danica & LEDERER, Marianne "Pédagogie raisonnée de l'interprétation" coll. Traductologie n4, Didier Erudition, Paris, 1989, (Ed. réimprimée 1991).
- VINAY, J.P. & DARBELNET, J., "Stylistique comparée du français et de l'anglais" Didier Erudition, Paris, 1960 (Ed. réimprimée 1977).